

Annuaire... Le chef de l'Etat, M. Léon Say... M. Léon Say veut tenir sa parole dans ce concert. Sa destinée est de suivre paisiblement les courants; mais il préfère l'ironie à la colère. Mieux plutôt le toast qu'il vient de porter, au banquet d'Etampes, à M. Grévy et que nous cueillons dans le Temps:

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)
Séance du Jeudi 20 juin
Président M. Grévy, président
La séance est ouverte à 2 heures.

Les fournitures militaires
M. Gattier adresse une question au ministre de la guerre au sujet des fournitures militaires. Il demande que le cahier des charges des adjudications soit soumis à la commission du budget.

Les projets du général Ferron
M. le ministre de la guerre dépose trois projets de loi, le premier portant modification à la loi de 1875 sur les cadres de l'infanterie, le second relatif à la création de quatre nouveaux régiments de cavalerie; le troisième, demandant l'incorporation dans l'armée, par assimilation aux conditionnels, des jeunes gens de la classe 1886 dispensés en vertu de l'article 46 de la loi du 27 juillet 1872. Il y joint un quatrième projet, tendant à l'amélioration du sort des sous-officiers réengagés ou commissionnés, non adjutants.

La loi militaire
L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi militaire.

Un assasinat à Constantine
Constantine, 20 juin. — La femme du concierge de l'école israélite a coupé la gorge de son mari avec un rasoir; elle a été immédiatement arrêtée.

Une explosion de grisou
— 12 hommes tués et 35 blessés
Gap, 20 juin. — Une explosion de grisou s'est produite ce matin, dans le chantier du tunnel de la Creuse, à Saint-Dés.

Mille Campos à Mons
Mons, 20 juin. — Mille Campos et M. Michel Miévaque, sont arrivés à Mons, ils ont eu un entretien au palais de justice où le juge d'instruction les interroge.

Deux arrestations
Paris, 20 juin. — Une rencontre à l'épée a eu lieu ce soir à 5 heures, entre M. Berthel-Grovis, rédacteur du *Revue-Martin*, et M. Jules Riquès, directeur du *Revue-Martin*. Les deux hommes ont reçu trois blessures dont une à la poitrine qui met ses jours en danger.

Mort d'un député

Paris, 20 juin. — M. de Lioville député de la Meuse est mort dans la soirée.

Grève à Alger
Alger, 20 juin. — Une quarantaine d'ouvriers de l'arsenal, se sont mis en grève à la suite de l'augmentation des heures de travail. Ils disent que le salaire n'est pas en proportion avec le surcroît de travail imposé.

Les Italiens en Amérique
Rome, 20 juin. — La Sacre-Congrégation de la Propagande vient d'approuver les statuts d'une vaste association italienne, à la fois ecclésiastique et laïque, qui, sous le nom de *Société de patronage de l'émigration*, s'occupe de diriger et d'assister, au double point de vue moral et matériel, les nombreux émigrants italiens qui se rendent en Amérique et qui sont trop souvent victimes de basses spéculations.

Un assasinat à Constantine
Constantine, 20 juin. — La femme du concierge de l'école israélite a coupé la gorge de son mari avec un rasoir; elle a été immédiatement arrêtée.

Une explosion de grisou
— 12 hommes tués et 35 blessés
Gap, 20 juin. — Une explosion de grisou s'est produite ce matin, dans le chantier du tunnel de la Creuse, à Saint-Dés.

Mille Campos à Mons
Mons, 20 juin. — Mille Campos et M. Michel Miévaque, sont arrivés à Mons, ils ont eu un entretien au palais de justice où le juge d'instruction les interroge.

Deux arrestations
Paris, 20 juin. — Une rencontre à l'épée a eu lieu ce soir à 5 heures, entre M. Berthel-Grovis, rédacteur du *Revue-Martin*, et M. Jules Riquès, directeur du *Revue-Martin*. Les deux hommes ont reçu trois blessures dont une à la poitrine qui met ses jours en danger.

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

L'industrie textile, à Gand, en 1886
Un journal belge donne l'analyse suivante du rapport qui vient d'être publié par la chambre de commerce et de l'industrie en 1886. Nous avons extrait les passages intéressants plus particulièrement l'industrie textile:

La filature du lin et celle du jute, dit le rapport précité, ont été fort éprouvées pendant l'année écoulée. Quant à la filature de coton, les résultats généraux de l'année 1886 se comparent à celui de sa devancière. Les prix, loin de se relever, ont éprouvé de nouvelles réductions, mais la baisse subie par la matière première au cours de la campagne a été en partie compensée par l'augmentation des prix de la filature. Le développement de la filature de coton s'est poursuivi en général, car de nouvelles usines s'élevaient. Voici ce qu'il est dit dans le travail dont nous occupons au sujet de la commission des fils et tissus de coton:

La commission des fils et tissus de coton a terminé ses travaux. Sa composition même ne permettait pas d'espérer un accord; les filateurs ont cru devoir dès la première séance annoncer leur intention de s'abstenir à tous les votes. Les discussions très développées de cette commission contiennent une foule de renseignements précieux et instructifs, elles font connaître la manière de voir de l'administration, et présentent à ces divers points de vue un tableau exact de la situation de l'industrie textile.

De la filature nous passerons au tissage; toute l'année 1886 peut être considérée comme une année moyenne. Les efforts incessants que font les fabricants gantois pour introduire leurs produits dans les pays d'outre-mer ont eu pour résultat d'augmenter considérablement le chiffre d'exportation de ces produits. Cette situation, qui n'est pas conforme aux statistiques du gouvernement, mais les preuves ont été fournies par les données mêmes de celui-ci. Les toiles auront sans doute été confondues avec d'autres articles. Toutefois, il est à noter que l'exportation de l'étranger avec avantage contre les meilleurs produits de nos concurrents anglais et français. Les fabricants belges n'ont donc qu'à vouloir pour trouver leur place sur tous les marchés du globe où la concurrence est libre et loyale.

Les étrangers
Paris, 20 juin. — La commission de la Chambre chargée d'examiner la proposition tendant à établir une taxe de séjour sur les étrangers, a décidé que cette taxe serait égale à celle payée par les jeunes gens dispensés du service militaire, attribuée aux communes.

La laine à Londres
Londres, le 20 juin 1887.
(Wool-Exchange City.)
La séance de ce soir, malgré l'absence d'un grand

nombre d'acheteurs, malgré aussi mauvais choix offert, a été des plus animées. La plupart des laines offertes convenaient à l'Allemagne qui a opéré avec ensemble à des prix marquant sur ceux du début une avance de un denier. Tous les genres retenant dans l'emploi ordinaire des négociants et fabricants français ont également été très vivement disputés.

Grève à Alger
Alger, 20 juin. — Une quarantaine d'ouvriers de l'arsenal, se sont mis en grève à la suite de l'augmentation des heures de travail. Ils disent que le salaire n'est pas en proportion avec le surcroît de travail imposé.

Les Italiens en Amérique
Rome, 20 juin. — La Sacre-Congrégation de la Propagande vient d'approuver les statuts d'une vaste association italienne, à la fois ecclésiastique et laïque, qui, sous le nom de *Société de patronage de l'émigration*, s'occupe de diriger et d'assister, au double point de vue moral et matériel, les nombreux émigrants italiens qui se rendent en Amérique et qui sont trop souvent victimes de basses spéculations.

Un assasinat à Constantine
Constantine, 20 juin. — La femme du concierge de l'école israélite a coupé la gorge de son mari avec un rasoir; elle a été immédiatement arrêtée.

Une explosion de grisou
— 12 hommes tués et 35 blessés
Gap, 20 juin. — Une explosion de grisou s'est produite ce matin, dans le chantier du tunnel de la Creuse, à Saint-Dés.

Mille Campos à Mons
Mons, 20 juin. — Mille Campos et M. Michel Miévaque, sont arrivés à Mons, ils ont eu un entretien au palais de justice où le juge d'instruction les interroge.

Deux arrestations
Paris, 20 juin. — Une rencontre à l'épée a eu lieu ce soir à 5 heures, entre M. Berthel-Grovis, rédacteur du *Revue-Martin*, et M. Jules Riquès, directeur du *Revue-Martin*. Les deux hommes ont reçu trois blessures dont une à la poitrine qui met ses jours en danger.

Mouvement maritime laurier

Les 3 mats italiens *Elisa* allant de Rosario à Dunkerque, a passé au large de Fortland le 17 juin.
Les steamers *Port-Philippe* et *Valletta* allant de Londres en Australie, ont passé le 17 juin à 10 heures.

Le steamer *Orizaba* allant de l'Australie à Londres, a passé le 17 juin à 10 heures.
Le steamer *St. Nicholas* allant de Londres en Australie, a passé le 17 juin à 10 heures.

Le steamer *Orizaba* allant de l'Australie à Londres, a passé le 17 juin à 10 heures.
Le steamer *St. Nicholas* allant de Londres en Australie, a passé le 17 juin à 10 heures.

Le steamer *Orizaba* allant de l'Australie à Londres, a passé le 17 juin à 10 heures.
Le steamer *St. Nicholas* allant de Londres en Australie, a passé le 17 juin à 10 heures.

Le steamer *Orizaba* allant de l'Australie à Londres, a passé le 17 juin à 10 heures.
Le steamer *St. Nicholas* allant de Londres en Australie, a passé le 17 juin à 10 heures.

Le steamer *Orizaba* allant de l'Australie à Londres, a passé le 17 juin à 10 heures.
Le steamer *St. Nicholas* allant de Londres en Australie, a passé le 17 juin à 10 heures.

Le steamer *Orizaba* allant de l'Australie à Londres, a passé le 17 juin à 10 heures.
Le steamer *St. Nicholas* allant de Londres en Australie, a passé le 17 juin à 10 heures.

Le steamer *Orizaba* allant de l'Australie à Londres, a passé le 17 juin à 10 heures.
Le steamer *St. Nicholas* allant de Londres en Australie, a passé le 17 juin à 10 heures.

Le steamer *Orizaba* allant de l'Australie à Londres, a passé le 17 juin à 10 heures.
Le steamer *St. Nicholas* allant de Londres en Australie, a passé le 17 juin à 10 heures.

Le steamer *Orizaba* allant de l'Australie à Londres, a passé le 17 juin à 10 heures.
Le steamer *St. Nicholas* allant de Londres en Australie, a passé le 17 juin à 10 heures.

Le steamer *Orizaba* allant de l'Australie à Londres, a passé le 17 juin à 10 heures.
Le steamer *St. Nicholas* allant de Londres en Australie, a passé le 17 juin à 10 heures.

Le steamer *Orizaba* allant de l'Australie à Londres, a passé le 17 juin à 10 heures.
Le steamer *St. Nicholas* allant de Londres en Australie, a passé le 17 juin à 10 heures.

Le steamer *Orizaba* allant de l'Australie à Londres, a passé le 17 juin à 10 heures.
Le steamer *St. Nicholas* allant de Londres en Australie, a passé le 17 juin à 10 heures.

Le steamer *Orizaba* allant de l'Australie à Londres, a passé le 17 juin à 10 heures.
Le steamer *St. Nicholas* allant de Londres en Australie, a passé le 17 juin à 10 heures.

Le steamer *Orizaba* allant de l'Australie à Londres, a passé le 17 juin à 10 heures.
Le steamer *St. Nicholas* allant de Londres en Australie, a passé le 17 juin à 10 heures.

roge, ainsi que des oranges dans le centre et le sud-est de la France.
La température est en hausse.
Le thermomètre marquait ce matin — 7 à Bodo, 13 à Paris, Berlin, et 23 Cagliari.

LETRE DE M. MARIE-SOUFFLET
M. Marie-Soufflet nous communique la circulaire suivante qu'il vient d'adresser à MM. les électeurs députés de la Seine.

Messieurs et chers concitoyens,
Mercredi, mille fois merci de vos suffrages si nombreux et si sympathiques, qui m'ont dignement vengé des infâmes calomnies déversées sur mon compte par une presse qu'ont soudoyée des adversaires aussi lâches que déloyaux.

Les tribunaux en feront bientôt justice.
Dans le scrutin du 19 juin, et à deux reprises, par plus de 1,100 suffrages, vous m'avez donné l'avantage sur mes deux concurrents, et m'honorant au 30 tour de 1,131 voix, vous m'avez prouvé, d'une manière plus éclatante encore, votre fidélité et votre sympathie.

Un malentendu regrettable, mais facile à dissiper, a pu seul m'empêcher d'atteindre les treize voix qui nous ont fait défaut pour obtenir la victoire.
C'est, croyez-le bien, que partie remise. Nous nous retrouverons aux élections de janvier prochain, et, Dieu aidant, nous serons vainqueurs.

Recevez, Messieurs et chers concitoyens, la nouvelle assurance de mon dévouement le plus absolu.
MARIE-SOUFFLET,
Maire de Landrecies, Conseiller Général du Nord.

CHRONIQUE LOCALE ROUBAIS

Le Conseil municipal se réunira, vendredi 24 juin, à sept heures et demie du soir, pour examiner l'ordre du jour suivant:

1. Fabrique de l'église du Sacre-Cœur; compte administratif de 1886 et projet de budget pour 1887; avis du Conseil municipal. — 2. Fabrique de l'église de Saint-Élisabeth; compte administratif de 1886 et projet de budget pour 1887; avis du Conseil municipal. — 3. Articles de bureau et imprimés pour le service de la Mairie; avis du Conseil municipal.

Le conseil des prud'hommes. — L'Officiel publie ce décret:
« Le Président de la République française, sur le rapport du ministre du commerce et de l'industrie: « Vu la loi du 1er juin 1853 sur les conseils de prud'hommes; « Vu le décret du 7 août 1810, qui a créé un conseil de prud'hommes à Roubaix; « Vu l'ordonnance royale du 26 mai 1816 et le décret du 13 juillet 1870 qui ont réorganisé ce conseil de prud'hommes; « Vu la délibération du conseil municipal de Roubaix du 9 juillet 1886; « Vu la délibération de la Chambre de commerce de Roubaix du 7 juillet 1886; « Vu les lettres du préfet du Nord, des 12 novembre 1885 et 31 juillet 1886; « Vu le rapport de M. le ministre de l'industrie, en date du 16 avril 1887; « Le conseil d'Etat entendu, « Art. 1er. — Le conseil de prud'hommes de Roubaix (Nord) sera désormais composé de la manière suivante: « PREMIERE CATEGORIE. — Peigneurs, cardeurs, fileurs, filateurs, tordeurs, dévideurs de laine, coton, lin, chanvre, soie ou bourre de soie, fabricants d'ourlets, patrons d'ourlets. « DEUXIEME CATEGORIE. — Fabricants de tissus de laine, de coton, de fil, de soie, fabricants de tissus mélangés, de draps, de tapis, de châles, de couvertures, de blouses, de bonnetterie, de tulle, de ruban, de passementeries, teinturiers, apprêteurs, chineurs, blanchisseurs, imprimeurs sur étoffes, décolorateurs, caendriers, tisseurs, lamiers, rotiers, patrons d'ourlets. « TROISIEME CATEGORIE. — Fondeurs en fer, acier, cuivre ou autres métaux, pour objets de grande dimension servant à l'agriculture, fabricants de machines et métiers de toute nature, tourneurs sur métaux, fabricants de peignes, cardes et cylindres, chaudronniers en fer et en cuivre pour machines, patrons, etc. « QUATRIEME CATEGORIE. — Entrepreneurs de bâtiments, fabricants de briques, tuiles et poteries, maçons, tailleurs de pierres, plâtriers, plâtres, peintres, charpentiers, menuisiers en bâtiments, couvreurs, zingueurs, ferblantiers, plombiers, forgerons en bâtiments, serruriers, marbriers, peintres, vitriers, décorateurs, menuisiers d'ameublement, ferreux, autres ou autres métaux servant à l'ornementation, culivres, ouvriers mécaniques de bois de construction. « PATRONS. — Ouvriers 12. « Art. 2. — Le ministre du commerce et de l'industrie et le garde des sceaux, ministre de la justice sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera au Bulletin des lois et publié au Journal officiel de la République française. « Fait à Paris, le 10 juin 1887. « JULES GREVY. « Par le Président de la République, « Le ministre du commerce et de l'industrie, « LUCIEN DUBUSCHÉ. « Le garde des sceaux, ministre de la justice, « G. MARZEAU. »

Installation des nouveaux conseillers prud'hommes. — L'installation des conseillers prud'hommes élus dernièrement aura lieu jeudi. Il sera ensuite procédé à la formation du nouveau bureau.

Situation météorologique. — Paris 20 juin. — La situation reste belle sur l'Europe occidentale. Les pressions supérieures à 765 "m" couvrent la N.-O. et le S.-O. Le minimum persiste vers les Hébrides (74 "m"). Une autre aire voisine de 755 "m" s'étend du nord de l'Algérie à la mer Adriatique. Le baromètre est relativement bas dans le sud de la Méditerranée. Le minimum existant (un sur le golfe de Finlande) (73 "m"). L'autre en Grèce (75 "m"). On signale des pluies en Norvège, en Hongrie, sur le sud de la Russie et à la Co-

baies des portes qu'on avait enlevées, il regardait ces salles qui avaient servi tour à tour, à des fêtes, à des réunions politiques, à des causeries intimes, et qui venaient de s'ouvrir pour une plus grande hospitalité.

Un matin, qu'il réfléchissait ainsi, repassant ses yeux sur Irène dont la taille svelte se dessinait dans la lumière d'une fenêtre, il vit un domestique s'approcher de la jeune fille et lui remettre un paquet de journaux.

Aride comme elle l'était des nouvelles de l'armée, Irène fit sauter la bande et se mit à les parcourir.

Tout à coup elle poussa un cri, et il sembla au comte Karadyoni que la feuille de papier qu'elle tenait s'agitait dans une main tromblante.

Il traversa le salon et s'approcha. Irène, trop absorbée par sa lecture ne l'entendit pas venir.

Karadyoni arriva tout près d'elle sans qu'elle s'en aperçut, et la première chose qu'il distingua, en lisant par-dessus l'épaule de sa fille, fut le nom d'André Diény.

Encore ! murmura-t-il. Puis élevant la voix : — Qu'y a-t-il donc, Irène ? Elle se retourna avec un soubresaut. Elle s'était crue seule.

Un peu de trouble et de confusion passèrent sur son visage. — Ce sont les journaux qui viennent d'arriver. — Eh bien ! que l'ont-ils appris ? Trop franche pour cotoyer la vérité, elle regarda son père et lui tendit le journal, en désignant du doigt l'endroit qu'il fallait lire :

— Voyez, dit-elle avec un calme apparent. Le comte parcourut le passage indiqué. Il était question de la belle conduite des honnêtes à la journée de Sadowa :

« Comment avait-on pu douter, s'écria le rédacteur de l'article, de la fidélité des cavaliers hongrois ! Ils se sont montrés dignes de tout éloges. Ils ont fait leur devoir avec un admirable entrain. Leurs officiers ont donné l'exemple de la bravoure, et plusieurs d'entre eux ont été portés à l'ordre du jour. »

Le journal poursuivait en citant plusieurs noms et notamment celui du capitaine Diény, qui s'est distingué par un si profond mépris du danger et qui a été blessé au bras en défendant un drapeau hongrois, qu'il est parvenu, par des prodiges de valeur, à arracher aux mains de l'ennemi dans un combat corps à corps.

— A la bonne heure ! s'écria Karadyoni. Irène était toute palpitante; sa respiration irrégulière, son animation n'échappait point à son père. Les yeux baissés, elle dit tout d'un trait, avec volubilité, et sans calculer la portée de ses paroles :

— Je ne doutais pas qu'il ne se distinguât dans cette guerre comme partout ailleurs ! Karadyoni ne voulut pas relever l'éloge. Il répondit même avec un peu d'humeur : — L'occasion est pour moitié dans nos succès. Irène garda le silence. Un instant après, le comte reprit : — J'ai reçu, moi aussi, des dépêches de Vienne, ce matin. Il paraît que les esprits sont en effervescence. Mais ce qui nous touche le plus, c'est que l'empereur a laissé entrevoir de grandes espérances pour la Hongrie.

Les salines à domicile des objets de commerce. — Voici le rapport d'initiative parlementaire chargé d'examiner la proposition de loi de MM. le Roy et Bouteau, députés du Nord, tendant à modifier la législation sur les douanes en matière de salines faites à domicile, par M. Leporché, député :

Messieurs, Nos honorables collègues, MM. Félix Le Roy (Nord) et Bouteau ont déposé une proposition de loi tendant à modifier la législation sur les douanes en matière de salines faites à domicile. Ils ont observé que d'après la législation actuelle, le propriétaire d'un bâtiment ou sont trouvées des marchandises prohibées à l'entrée, sont comme d'habitude, réputés légalement responsables du dépôt, sans avoir le droit, en prouvant son ignorance de la fraude et sa bonne foi, de bénéficier d'un acquiescement rendu impossible par l'article 16 du titre IV de la loi du 9 floréal an VII qui défend expressément aux juges d'examiner les circonstances sur l'intention.

Messieurs et chers concitoyens, Mercredi, mille fois merci de vos suffrages si nombreux et si sympathiques, qui m'ont dignement vengé des infâmes calomnies déversées sur mon compte par une presse qu'ont soudoyée des adversaires aussi lâches que déloyaux.

Les tribunaux en feront bientôt justice.
Dans le scrutin du 19 juin, et à deux reprises, par plus de 1,100 suffrages, vous m'avez donné l'avantage sur mes deux concurrents, et m'honorant au 30 tour de 1,131 voix, vous m'avez prouvé, d'une manière plus éclatante encore, votre fidélité et votre sympathie.

Un malentendu regrettable, mais facile à dissiper, a pu seul m'empêcher d'atteindre les treize voix qui nous ont fait défaut pour obtenir la victoire.
C'est, croyez-le bien, que partie remise. Nous nous retrouverons aux élections de janvier prochain, et, Dieu aidant, nous serons vainqueurs.

Recevez, Messieurs et chers concitoyens, la nouvelle assurance de mon dévouement le plus absolu.
MARIE-SOUFFLET,
Maire de Landrecies, Conseiller Général du Nord.

CHRONIQUE LOCALE ROUBAIS

Le Conseil municipal se réunira, vendredi 24 juin, à sept heures et demie du soir, pour examiner l'ordre du jour suivant:

1. Fabrique de l'église du Sacre-Cœur; compte administratif de 1886 et projet de budget pour 1887; avis du Conseil municipal. — 2. Fabrique de l'église de Saint-Élisabeth; compte administratif de 1886 et projet de budget pour 1887; avis du Conseil municipal. — 3. Articles de bureau et imprimés pour le service de la Mairie; avis du Conseil municipal.

Le conseil des prud'hommes. — L'Officiel publie ce décret:
« Le Président de la République française, sur le rapport du ministre du commerce et de l'industrie: « Vu la loi du 1er juin 1853 sur les conseils de prud'hommes; « Vu le décret du 7 août 1810, qui a créé un conseil de prud'hommes à Roubaix; « Vu l'ordonnance royale du 26 mai 1816 et le décret du 13 juillet 1870 qui ont réorganisé ce conseil de prud'hommes; « Vu la délibération du conseil municipal de Roubaix du 9 juillet 1886; « Vu la délibération de la Chambre de commerce de Roubaix du 7 juillet 1886; « Vu les lettres du préfet du Nord, des 12 novembre 1885 et 31 juillet 1886; « Vu le rapport de M. le ministre de l'industrie, en date du 16 avril 1887; « Le conseil d'Etat entendu, « Art. 1er. — Le conseil de prud'hommes de Roubaix (Nord) sera désormais composé de la manière suivante: « PREMIERE CATEGORIE. — Peigneurs, cardeurs, fileurs, filateurs, tordeurs, dévideurs de laine, coton, lin, chanvre, soie ou bourre de soie, fabricants d'ourlets, patrons d'ourlets. « DEUXIEME CATEGORIE. — Fabricants de tissus de laine, de coton, de fil, de soie, fabricants de tissus mélangés, de draps, de tapis, de châles, de couvertures, de blouses, de bonnetterie, de tulle, de ruban, de passementeries, teinturiers, apprêteurs, chineurs, blanchisseurs, imprimeurs sur étoffes, décolorateurs, caendriers, tisseurs, lamiers, rotiers, patrons d'ourlets. « TROISIEME CATEGORIE. — Fondeurs en fer, acier, cuivre ou autres métaux, pour objets de grande dimension servant à l'agriculture, fabricants de machines et métiers de toute nature, tourneurs sur métaux, fabricants de peignes, cardes et cylindres, chaudronniers en fer et en cuivre pour machines, patrons, etc. « QUATRIEME CATEGORIE. — Entrepreneurs de bâtiments, fabricants de briques, tuiles et poteries, maçons, tailleurs de pierres, plâtriers, plâtres, peintres, charpentiers, menuisiers en bâtiments, couvreurs, zingueurs, ferblantiers, plombiers, forgerons en bâtiments, serruriers, marbriers, peintres, vitriers, décorateurs, menuisiers d'ameublement, ferreux, autres ou autres métaux servant à l'ornementation, culivres, ouvriers mécaniques de bois de construction. « PATRONS. — Ouvriers 12. « Art. 2. — Le ministre du commerce et de l'industrie et le garde des sceaux, ministre de la justice sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera au Bulletin des lois et publié au Journal officiel de la République française. « Fait à Paris, le 10 juin 1887. « JULES GREVY. « Par le Président de la République, « Le ministre du commerce et de l'industrie, « LUCIEN DUBUSCHÉ. « Le garde des sceaux, ministre de la justice, « G. MARZEAU. »

Installation des nouveaux conseillers prud'hommes. — L'installation des conseillers prud'hommes élus dernièrement aura lieu jeudi. Il sera ensuite procédé à la formation du nouveau bureau.

Situation météorologique. — Paris 20 juin. — La situation reste belle sur l'Europe occidentale. Les pressions supérieures à 765 "m" couvrent la N.-O. et le S.-O. Le minimum persiste vers les Hébrides (74 "m"). Une autre aire voisine de 755 "m" s'étend du nord de l'Algérie à la mer Adriatique. Le baromètre est relativement bas dans le sud de la Méditerranée. Le minimum existant (un sur le golfe de Finlande) (73 "m"). L'autre en Grèce (75 "m"). On signale des pluies en Norvège, en Hongrie, sur le sud de la Russie et à la Co-

baies des portes qu'on avait enlevées, il regardait ces salles qui avaient servi tour à tour, à des fêtes, à des réunions politiques, à des causeries intimes, et qui venaient de s'ouvrir pour une plus grande hospitalité.

Un matin, qu'il réfléchissait ainsi, repassant ses yeux sur Irène dont la taille svelte se dessinait dans la lumière d'une fenêtre, il vit un domestique s'approcher de la jeune fille et lui remettre un paquet de journaux.

Aride comme elle l'était des nouvelles de l'armée, Irène fit sauter la bande et se mit à les parcourir.

Tout à coup elle poussa un cri, et il sembla au comte Karadyoni que la feuille de papier qu'elle tenait s'agitait dans une main tromblante.

Il traversa le salon et s'approcha. Irène, trop absorbée par sa lecture ne l'entendit pas venir.

Karadyoni arriva tout près d'elle sans qu'elle s'en aperçut, et la première chose qu'il distingua, en lisant par-dessus l'épaule de sa fille, fut le nom d'André Diény.

Encore ! murmura-t-il. Puis élevant la voix : — Qu'y a-t-il donc, Irène ? Elle se retourna avec un soubresaut. Elle s'était crue seule.

Un peu de trouble et de confusion passèrent sur son visage. — Ce sont les journaux qui viennent d'arriver. — Eh bien ! que l'ont-ils appris ? Trop franche pour cotoyer la vérité, elle regarda son père et lui tendit le journal, en désignant du doigt l'endroit qu'il fallait lire :

— Voyez, dit-elle avec un calme apparent. Le comte parcourut le passage indiqué. Il était question de la belle conduite des honnêtes à la journée de Sadowa :

« Comment avait-on pu douter, s'écria le rédacteur de l'article, de la fidélité des cavaliers hongrois ! Ils se sont montrés dignes de tout éloges. Ils ont fait leur devoir avec un admirable entrain. Leurs officiers ont donné l'exemple de la bravoure, et plusieurs d'entre eux ont été portés à l'ordre du jour. »

Le journal poursuivait en citant plusieurs noms et notamment celui du capitaine Diény, qui s'est distingué par un si profond mépris du danger et qui a été blessé au bras en défendant un drapeau hongrois, qu'il est parvenu, par des prodiges de valeur, à arracher aux mains de l'ennemi dans un combat corps à corps.

— A la bonne heure ! s'écria Karadyoni. Irène était toute palpitante; sa respiration irrégulière, son animation n'échappait point à son père. Les yeux baissés, elle dit tout d'un trait, avec volubilité, et sans calculer la portée de ses paroles :

— Je ne doutais pas qu'il ne se distinguât dans cette guerre comme partout ailleurs ! Karadyoni ne voulut pas relever l'éloge. Il répondit même avec un peu d'humeur : — L'occasion est pour moitié dans nos succès. Irène garda le silence. Un instant après, le comte reprit : — J'ai reçu, moi aussi, des dépêches de Vienne, ce matin. Il paraît que les esprits sont en effervescence. Mais ce qui nous touche le plus, c'est que l'empereur a laissé entrevoir de grandes espérances pour la Hongrie.

FEUILLETON DU 22 JUIN 1887. — 31

ELJENI

Par Jacques BRET (1)

XII

L'armée du maréchal Benedek, massée au pied des Karpathes restait au nord le seul espoir sérieux des coalisés et de la monarchie autrichienne et l'on cherchait le secret de son inaction.

Tout à coup, le 4 juillet, une nouvelle foudroyante parvint à Vienne et à Pesth. L'armée du maréchal est anéantie. Elle avait été écrasée à Sadowa, Königgratz, après avoir perdu vingt mille prisonniers, cent soixante canons et dix-huit mille morts. Le reste se repliait en désordre sur la route de Vienne.

Il faut le dire à l'honneur de l'Autriche, jamais la victoire ne fut plus chaudement disputée, ni plus chèrement achetée par l'ennemi. Dès six heures du matin, la première et la seconde armées prussiennes réunies sous les ordres du prince Frédéric-Charles, avait attaqué l'aile gauche autrichienne; mais la puissante artillerie du maréchal Benedek, placée en très bonne position, les avait arrêtées. A dix heures, les Prussiens reculaient. La victoire se dessinait pour les Autrichiens. A une heure de l'après-midi, Benedek ordonna la marche en avant. Malheureusement la pluie tomba, la terre est détrempée, les soldats

avançant avec peine et les fusils à aiguille font des ravages dans les rangs. La lutte est acharnée de part et d'autre. A trois heures le canon retentit à droite vers Sadowa. C'est le prince royal de Prusse qui arrive à marches forcées et qui entre en ligne avec une troisième armée. Aussitôt, tout change de face. Benedek voit le danger; dégringolant il court pour soutenir sa droite; mais l'ennemi profite habilement de cette manœuvre. Le centre est enfoncé, les ailes sont débordées; Benedek, désespéré, fait appel à ses dernières forces, il engage la cavalerie hongroise. Elle s'écarte dans les plaines de Mechanitz, fidèle à sa vieille gloire. Sa charge héroïque déconcerte un instant l'infanterie prussienne. Les officiers n'ont qu'un signe à faire pour entraîner leurs hommes, dont la vaillance naturelle se manifeste en face du péril.

Diény, à la tête de sa compagnie, se prodigue et fait bon marché de sa vie. Mais la pluie s'arrête pas, les chevaux ont peine à galoper dans la boue; les Prussiens avancent toujours et des escadrons entiers tombent sous leurs balles avant d'avoir pu les aborder. Les attaques à la balonnette ne parviennent pas davantage à contenir ce flot d'ennemis, qui augmentent sans cesse. La garde royale de Prusse, ayant avec elle le roi Guillaume et le prince Bismarck, fait un dernier effort. Il est six heures du soir, le découragement s'empare de l'armée autrichienne; elle se débâte, tourne un instant sur elle-même et se précipite enfin, dans